

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 24 mars 2022

BUDGET PARTICIPATIF

DEUX NOUVEAUX COMPOSTEURS COLLECTIFS À BELFORT



Rue Sous-le-rempart, dans le quartier Vieille-ville

Deux nouveaux composteurs collectifs sont installés à Belfort, en vieille ville et aux Résidences.

Un premier composteur collectif a été mis en place à la vieille ville. Il se situe à l'angle de la rue Sous-le-rempart et de la Porte-du-canal en vieille ville.

Il s'agit d'une réalisation souhaitée par les Belfortains dans le cadre du budget participatif. Les habitants l'avaient placée en 3^e position lors du vote organisé du 7 juin au 11 juillet 2021. Et c'est l'initiatrice du projet, Madame Justine Coutachot, qui est chargée de veiller au bon fonctionnement du composteur avec le soutien du service environnement de la Ville de Belfort.

Un 2^e à venir dans le quartier des Résidences

Un deuxième composteur sera installé mercredi 30 mars à 10 heures rue de Florence dans le quartier des Résidences. Les habitants avaient exprimé leur demande lors d'un conseil de quartier à l'automne 2021.

Les deux composteurs sont laissés en libre accès et gérés en autonomie par les riverains.

Les usagers peuvent y déposer leurs déchets végétaux : épiluchures, fruits et légumes abimés, feuilles et fleurs fanées, mais aussi le marc de café, le thé (avec le sachet en papier) ou encore les coquilles d'œufs écrasées.

Ne surtout pas déposer les restes de repas, les laitages, le pain, la viande et le poisson.

Désormais, Belfort compte 4 composteurs collectifs avec ceux déjà installés rue Edouard-Herriot au Mont et rue Colette à la Pépinière. Ce type d'équipement bon pour l'environnement est amené à se généraliser dans les années à venir. Il participe à la réduction des déchets ultimes destinés à l'incinération : les déchets compostables représentent environ 30 % du poids des ordures ménagères résiduelles.

Info+

Le budget participatif est un budget qui permet de réaliser les idées des Belfortains. Ils proposent et choisissent les aménagements qui viendront agrémenter leur cadre de vie. La Ville de Belfort leur consacre une enveloppe de 130 000 € pour chaque appel à projets. Grâce aux idées et au vote des Belfortains, depuis sa création en 2015 le budget participatif a permis de donner vie à une trentaine de projets bien différents.

